



Communauté
de santé
Paris 10



Fiche de poste partagé :

Facilitateur·trice de parcours

La Communauté professionnelle territoriale de santé Paris 10 et la Maison des aînés et des aidants Paris Nord-Est proposent un poste partagé pour un profil infirmier : facilitateur·trice de parcours, à raison de 50% dans chaque structure.

Présentation des structures

La Communauté Professionnelle Territoriale de Santé (CPTS) a pour objectif de fédérer les professionnel·le·s en lien avec la santé des habitant·e·s du 10^e arrondissement de Paris (professionnel·le·s de santé, du médico-social et du social), afin de répondre aux besoins de santé identifiés sur le territoire. Elle s'appuie sur un projet de santé divisé en 6 missions :

- Favoriser l'accès au soin
- Améliorer les parcours de soin
- Développer des actions de prévention
- Répondre aux besoins organisationnels des crises sanitaires
- Promouvoir la qualité et la pertinence des soins
- Accompagner les professionnel·le·s de santé et améliorer leurs conditions d'exercice.

La CPTS est construite sous forme associative, financée par l'ARS et l'Assurance Maladie. Elle est composée d'un conseil d'administration et d'un bureau qui assurent la gouvernance et la gestion quotidienne. La CPTS emploie une coordinatrice, chargée de la mise en application du projet de santé global de la Communauté de santé et de la gestion de la vie associative. La CPTS est située au sein de la Coopérative de santé Richerand, au 4, avenue Richerand, 75010 Paris.

La maison des aînés et des aidants (M2A) Paris Nord-Est est portée par l'association Union Retraite Action (URA). C'est un dispositif d'appui à la coordination qui s'adresse aux personnes en perte d'autonomie résidant dans les 9^e, 10^e, et 19^e arrondissements de Paris, à leurs aidants, ainsi qu'aux acteurs professionnels de leur accompagnement et de leur prise en charge.

Le dispositif d'appui a deux missions :

1- Un appui aux parcours de santé individuels des personnes en situation complexe : information et orientation des professionnel·le·s de santé, sociaux et médico-sociaux, et des personnes et de leur entourage, et appui à la coordination des parcours de santé que les professionnel·le·s estiment complexes

2- Un appui à la structuration territoriale des parcours : cette mission s'inscrit au service du territoire de coordination et en subsidiarité des acteurs ; il soutient tous les acteurs des secteurs sociaux, médico-sociaux et sanitaires du territoire.

Missions

Les deux volets du poste comprennent des missions communes :

- Développement d'une très bonne connaissance des ressources en santé du territoire, avec l'appui des outils préexistants, qu'il-elle aura aussi à charge de développer
- Coordination des parcours de soins des patient·e·s et orientation vers les ressources territoriales, sur demande directe des patient·e·s, de leurs proches ou des professionnel·le·s concerné·e·s par leur prise en charge médicale, médico-sociale ou sociale.

Son travail de coordination des parcours participe à fluidifier les prises en charge et éviter les ruptures de soin. Ses partenaires privilégiés sont les hôpitaux, maisons de santé, centres de santé, réseaux de santé, EHPAD, associations médico-sociales, ville de Paris, mairie d'arrondissement, Assurance Maladie de Paris.

Chaque structure propose ensuite des missions complémentaires mais distinctes.

Au sein de la CPTS, le·la facilitateur·trice de parcours organise les parcours de soin classiques des patient·e·s pour fluidifier les prises en charge médicales et médico-sociales en créant un véritable lien entre les professionnel·le·s de santé du territoire.

En plus des missions communes citées ci-dessus, il-elle :

- Travaille en étroite collaboration avec les équipes du PRADO pour les sorties d'hospitalisation
- Pourra travailler à améliorer la qualité et la pertinence des soins, notamment en participant au projet « Patient traceur » que la CPTS souhaite mettre en place
- Participe aux différents groupes de travail et réunions de la Communauté de santé pour apporter son expertise et être partie prenante des projets
- Peut être amené·e à participer aux réunions d'équipe et staffs des partenaires pour favoriser les liens entre acteurs territoriaux, être à l'écoute des besoins et proposer son appui en matière de coordination de parcours.
- Encadre les services civiques et les stagiaires infirmiers.

Au sein de la Maison des aînés et des aidants, le·la facilitateur·trice de parcours apporte un soutien technique à l'équipe de coordination dans le cadre de la prise en charge médicale des situations complexes. Il-elle intègre une équipe constituée de professionnel·le·s d'origines pluridisciplinaires pour intervenir auprès de personnes identifiées en situation complexe.

Parmi ses missions principales, il-elle :

- Participe à la mise en place des actions de prévention
- Développe et entretient le réseau de partenaires (acteurs de la prise en charge des personnes âgées) du territoire, dans le cadre des activités du pôle de coordination clinique
- Participe aux instances d'animation du territoire
- Contribue à l'amélioration des connaissances dans le champ de la gérontologie et de l'appui à la coordination

- Fait la promotion du concept mis en œuvre à la M2A et ses évolutions, en adaptant le discours aux publics concernés
- Sensibilise les professionnels de santé des différents secteurs à la démarche de parcours de santé et au travail en coordination
- Participe au processus d'observation des parcours de santé et identifie les espaces de ruptures et d'inadéquation des ressources aux problématiques.

Qualités, compétences et connaissances requises

- Le·la facilitateur·trice dispose en premier lieu d'un excellent sens du relationnel pour créer des relations de confiance et mobiliser les partenaires du territoire (du secteur médical, médico-social et social)
- Il·elle place le patient au cœur de son travail et a à cœur d'accompagner les personnes et leurs aidants. Il·elle respecte le droit des personnes, la déontologie et le secret professionnel.
- Il·elle est en capacité d'analyser les besoins des partenaires pour ajuster son action et proposer des réponses et prises en charge pertinentes
- Il·elle maîtrise les outils de bureautique (word, excel) et sait les utiliser pour créer des outils de suivi des actions
- Il·elle dispose d'une bonne connaissance du système de santé
- Il·elle apprécie le travail en équipe
- Il·elle est dynamique et sait gérer son emploi du temps en autonomie.

Conditions d'embauche

Poste en CDI, 35h / semaine, statut cadre. Salaire à débattre.

Employeur : le·la facilitateur·trice de parcours aura deux référents fonctionnels, au sein de la CPTS et au sein du DAC.

Locaux : le·la facilitateur·trice de parcours aura un bureau à la CPTS Paris 10 (4, avenue Richerand, Paris 10^e) et un bureau au DAC Paris Nord-Est (126, quai de Jemmapes, Paris 10^e), les deux bureaux étant à 5 min à pied l'un de l'autre.

Prise de poste immédiate.

Pour candidater ou pour toute question sur le poste, contacter Lily Vergier, coordinatrice de la CPTS : lily.vergier@cptsparis10.fr ou 06 58 07 45 89.